

# WIZERNES



Réuni le 7 Avril sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte des décisions du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité les questions suivantes :

## PERSONNEL

- Tableau des effectifs -

Il est décidé de modifier le tableau des effectifs à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017.

## FINANCES

- Résidence du Val de Wisques - Budget Annexe -

Le Budget Primitif est adopté. Le montant des dépenses et recettes d'investissement s'élève à 1 426 500 €. Cette section est composée essentiellement d'opérations d'ordre et est équilibrée par un emprunt. En fonctionnement il fait apparaître un montant de dépenses de 2 733 800 € correspondant aux frais de terrains, d'études, de notaire, et de travaux de réseaux et de voirie, ainsi qu'un montant de recettes 3 422 619,52 € qui seront réalisées par la vente des parcelles aménagées, par une opération d'ordre, et une subvention exceptionnelle à hauteur du prix des terrains à aménager.

- Fiscalité Locale Directe - Fixation des taux des 3 taxes -

Le Conseil municipal,

- Considérant :

- ✓ le produit attendu pour assurer l'équilibre du budget,

- ✓ l'adoption par le Conseil Communautaire de la CAPSO du principe de neutralisation fiscale pour les contribuables de l'intercommunalité, entraînant une hausse de la pression fiscale pour la Commune,

- Décide :

- ✓ de diminuer les taux d'imposition 2017 par rapport à ceux de 2016,

- ✓ de les fixer comme suit :

- Taxe d'Habitation ..... 19,07 %
- Taxe sur le Foncier Bâti ..... 18,82 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti ..... 59,34 %

sachant que la perte du produit fiscal sera compensée via l'augmentation de l'attribution de compensation qui sera versée par la CAPSO à la Commune.

- Services généraux et budget annexe du Val de Wisques - Compte administratif et compte de gestion du Receveur Municipal -

Le Conseil procède à l'examen des comptes administratifs 2016 du budget annexe du Val de Wisques et du budget général, qui font apparaître les résultats suivants :

### Budget Annexe

LIBELLE	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
Recettes de l'exercice	67 840,24	/
Dépenses de l'exercice	5 020,72	/
Résultat de clôture	62 819,52 €	/

## Budget général

<b>LIBELLE</b>	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<i>Recettes de l'exercice</i>	<i>3 299 489,19</i>	<i>575 327,04</i>
<i>Dépenses de l'exercice</i>	<i>2 597 516,18</i>	<i>495 242,16</i>
<i>Résultat antérieur</i>	<i>384 549,46</i>	<i>- 67 779,59</i>
<i>Résultat de clôture</i>	<i>1 086 522,47</i>	<i>12 305,29</i>

*Les comptes de gestion du Receveur étant conformes aux écritures de la comptabilité administrative, sont également adoptés.*

### Affectation des résultats

#### Budget annexe

*Il est décidé d'affecter l'excédent de fonctionnement en totalité au compte 002*

*- Excédent de fonctionnement reporté.*

#### Services généraux

*Compte tenu des résultats constatés le Conseil décide d'affecter les crédits inscrits au titre de l'autofinancement à la section d'investissement à hauteur de 650 000 €, le solde soit 436 522,47 € devenant l'excédent de fonctionnement reporté.*

*- Services généraux - Budget Primitif 2017 -*

*Le Budget Primitif est adopté. Il s'équilibre en dépenses et recettes à :*

*- Fonctionnement..... 3 037 972,47 €*

*- Investissement .....1 413 593,22 €*

*Les crédits d'investissement concernent :*

*Le remboursement en capital des emprunts réalisés, les crédits reportés et les travaux en régie ;*

*Les crédits nécessaires aux prévisions d'investissement : des frais d'étude, l'acquisition d'une maison rue H. Lévy Ullmann, la réfection des toitures de la salle des sports du Chocquet et du bâtiment des services techniques, les travaux de renforcement de la défense incendie, les acquisitions de matériel et d'outillage pour la voirie, de matériel informatique, de matériel et mobilier divers, de téléphones, d'autolaveuses, les travaux d'accessibilité PMR, de réfection de la façade de la Mairie, d'amélioration de l'éclairage public, de réaménagement de voirie rue de la Large Patte, de la rue d'Hallines ainsi que les travaux à réaliser dans le cadre de l'aménagement foncier.*

*L'équilibre de la section est assuré par l'attribution du fonds de compensation de la T.V.A., les amortissements des immobilisations, l'affectation du résultat et un emprunt.*

## **AU TITRE DES INFORMATIONS**

*Monsieur HERBERT rend compte aux conseillers de la réunion qui a eu lieu sur le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Départemental de la CAPSO, et notamment de la fréquentation par les wizernois.*

*Monsieur EVRARD informe des subventions qui seront versées à la Commune par la Fédération Départementale d'Énergie du Pas-de-Calais.*

## **AU TITRE DES QUESTIONS DIVERSES**

*Sont évoqués :*

- *Le démarrage des travaux de réhabilitation des 2 immeubles de la rue du 8 Mai ainsi que l'entretien des abords,*
- *Le problème soulevé par le droit à l'image pour la diffusion des photos qui sont faites lors des différentes manifestations réalisées par la Commune, et notamment dernièrement la cueillette des œufs de Pâques en maternelle.*
- *L'entrée d'usine réalisée rue Léon Blum.*

*Le Maire,*



*Daniel HERBERT*